



Programme d'impulsion et de transformations

Conférence de presse
11 décembre 2018

Introduction

Laurent Kurth
Président du Conseil d'État

Cadre du programme

- ▶ **VOLET N°1 : Stimulation de l'investissement**
 - Soutien à l'investissement par des tiers
 - Crédit d'engagement en faveur du financement de projets et d'études préalables à des investissements futurs

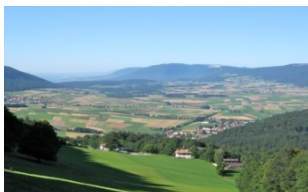
- ▶ **VOLET N°2 : Réformes**
 - Accélération des réformes en cours
 - Nouvelles étapes du programme des réformes de l'État

Ensemble des crédits d'engagement

Volet n°1	Accords de positionnement stratégique conclus avec les régions	14 millions
	Projet d'agglomération de 3 ^e génération	7 millions
	Mise en conformité des arrêts de bus du canton (LHand)	7 millions
	Développement de la société de Microcity SA et de ses activités en faveur de l'innovation	3 millions
	Prêts en faveur de la modernisation ou du développement des capacités industrielles de PME	20 millions
	Financement d'études en vue d'investissements futurs (mobilité, EMS, Université et enseignement post-obligatoire)	5,8 millions
Volet n°2	Accélération des réformes en cours et poursuite du programme des réformes de l'État	14 millions

I^{er} volet

Soutien à l'investissement par des tiers



Mesures concrètes

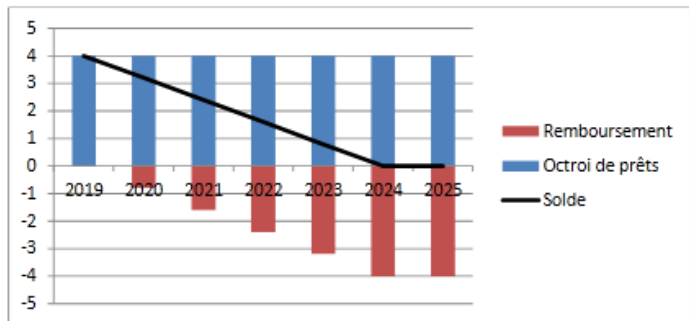
Accords de positionnement stratégique des régions

- ▶ 10 projets ancrés dans les régions
 - Positionnement pionnier de la région Neuchâtel Littoral en tant que « Smart Région »
 - Création d'un centre permanent dédié aux arts de rue dans les Montagnes neuchâteloises
 - ...
- ▶ 2 projets transversaux
 - Innovation dans l'économie présenteielle
 - Mise en œuvre d'une stratégie de domiciliation
- ▶ Montant : 14 millions de francs

Mesures concrètes

Développement économique

- ▶ Montant : 20 millions
- ▶ Objectif
 - Soutien accru au développement économique par l'octroi de prêts
- ▶ Avantages
 - Pas d'impact sur le budget de fonctionnement
 - Dès 2024, le remboursement des prêts est équivalent aux nouveaux prêts octroyés (voir schéma)



I^{er} volet

Projets et études préalables à des investissements futurs

Mesures concrètes

Études préalables pour la réalisation du RER neuchâtelois

- ▶ Financement des études de 6 projets d'infrastructure pour la réalisation dynamique dans le cadre de PRODES :
 - Études géologiques sous Chaumont et Les Convers pour lever les incertitudes de construction de la ligne directe
→ 1.5 million
 - Études pour la réalisation de la jonction Corcelles-Bôle
→ 0.4 million
 - Études préliminaires en faveur de la prolongation du Littorail
→ 0.3 million
 - Études préliminaires pour la réalisation des gares RER de Perreux, Malakoff (La Chaux-de-Fonds) et la Léchère (Couvet)
→ 1 million
 - Ressources pour la conduite de ces projets
→ 0.6 million

II^{ème} volet

*Accélération des réformes
en cours et nouvelle étape
du programme des réformes
de l'État*

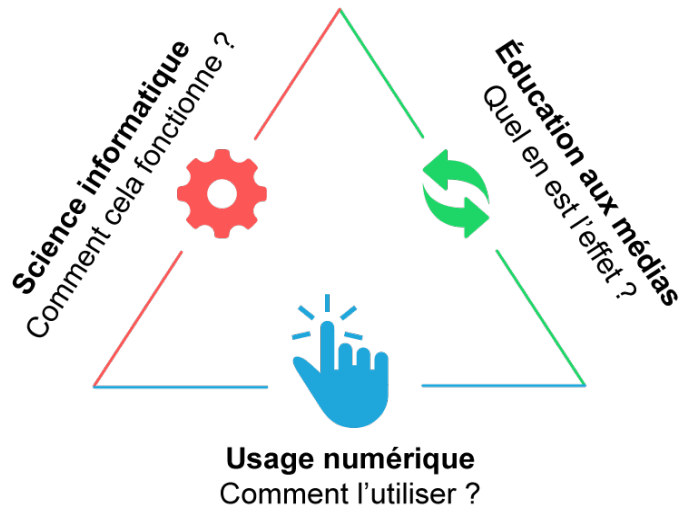
Mesures concrètes

Dispositif cantonal en matière d'addiction (DNA)

- ▶ Réunion de trois entités en une et regroupement des activités
- ▶ Accent sur l'ambulatoire (diminution d'une vingtaine de places stationnaires)
- ▶ Économie de 2,3 millions à l'horizon 2021
- ▶ Financement de la phase transitoire nécessaire
→ 1 million

Mesures concrètes *Éducation numérique*

- ▶ Trois dimensions indissociables



- ▶ Montant
1,76 million pour la conduite de projet,
l'accompagnement et la formation du personnel
enseignant

Mesures concrètes

Modernisation du parc EMS et réorientation du dispositif d'hébergement médico-social (volets I et II)

- ▶ Diagnostic et objectifs de mise au norme
- ▶ Soutien au développement et à la modernisation
 - 1 million pour la prise en charge d'études et mandats
- ▶ Et à l'accompagnement de la transition
 - 1,2 million pour l'accompagnement du processus d'adaptation du dispositif d'hébergement médico-social dès 2019

Conclusion

Laurent Kurth
Président du Conseil d'État



Nous vous remercions de
votre attention

Place aux questions !

